Numéro
67
Janvier
2025

Bulletin
municipal
d'information

Auriac du Périgord

Chapelle St Rémy - Photo de Mr Vincent LHOMOND

Le mot du maire

Chers amis,

En ce début d'année, permettez-moi, malgré un contexte international un peu anxiogène et une situation nationale tout aussi compliquée, de vous adresser au nom de toute l'équipe municipale et du personnel communal, nos meilleurs vœux pour l'année 2025.

– Merci à nos associations, qui font vivre et animent notre commune d'Auriac-du-Périgord.

– Merci à nos enseignantes, et ceux qui les entourent, pour leur travail auprès de nos enfants.

– Merci à nos agents communaux pour leur travail, toujours consciencieux et efficace.

Cette année 2025, nous entamons la deuxième phase des travaux de rénovation de l'église et nous comptons sur votre soutien, celui de vos familles et de tous vos amis.

Comme vous pourrez le lire, ce bulletin municipal retrace tous les évènements importants de l'année. C'est une belle occasion de partager avec vous, nos souhaits, nos réalisations et nos projets à venir.

Merci à toutes et à tous pour votre confiance et votre participation à la vie de notre commune. Votre implication est essentielle pour faire vivre notre territoire.

Ensemble, faisons de cette année 2025 une année d'espoir et de joie.

Très belle année 2025, Pleine de Joie et d'Espoir.

D. Lunf

Sommaire

Calendrier 2025 : Les dates à retenir 2
Travaux de restauration de l'église.....3
Changement de l'adresse mail de la Mairie 4
Recensement de la population 4
Recensement des chemins ruraux de la commune 4
Zones d'accélération pour la production d'énergies renouvelables 5
Cimetière : Reprise des concessions abandonnées.....5
Feux de signalisation.....5
Actualisation des tarifs du SMD3 au 1er janvier 2025 6
Nouvelles entreprises sur la commune 7
Vol du sapin de noël de la Mairie 7
Taxe Foncière.....7
L'année 2024 en photos 8
Les comptes de la commune en 2024 14
Le Foyer Rural 16
La Compagnie OGHMA 19
Le Club de Rugby « LOS PAPAS » 20
Le guichet unique de l'habitat.....21
ATCHOUM (Covoiturage solidaire).....22
FRANCE SERVICES.....23
Piègeage des frelons asiatiques 24
Cérémonie du 30 mars 25
Etat civil 27
Services publics de la commune.....28

CALENDRIER 2025 : LES DATES A RETENIR

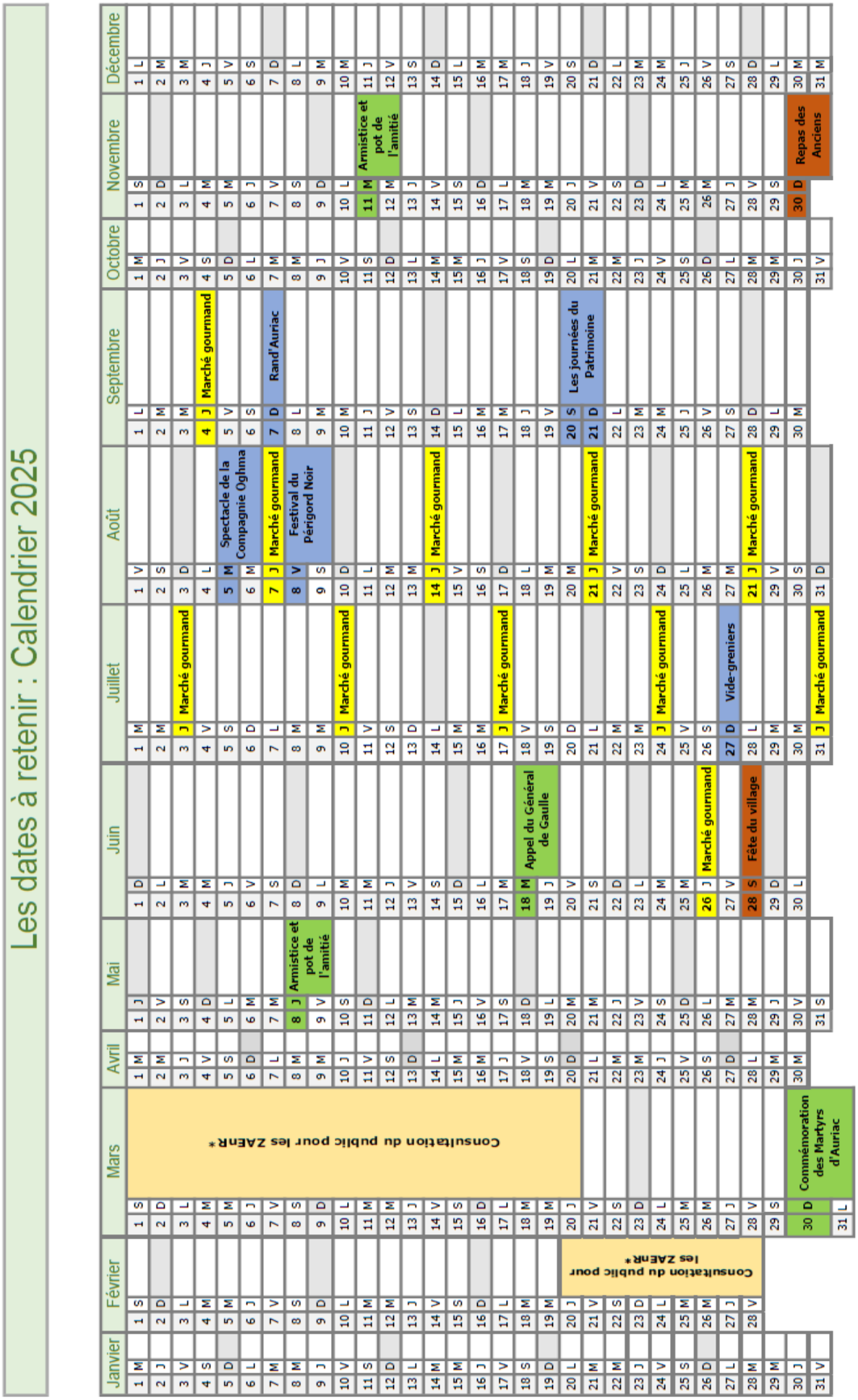

*ZAEnR : Zone d'accélération d'énergies renouvelables

TRAVAUX DE RESTAURATION DE L'EGLISE

Comme annoncé dans l'édito, nous lançons la seconde phase des travaux de l'église. Ceux-ci concernent la restauration extérieure du clocher, des chapelles et le traitement des abords, notamment :

- Maçonneries extérieures,
- Evacuation des eaux pluviales,
- Charpente,
- Couverture d'ardoises et de lauzes calcaires,
- Menuiseries,
- Vitraux et protection des vitraux.

La consultation des entreprises a eu lieu et les entreprises ont été choisies. Les travaux devraient démarrer avant la fin de l'année pour une durée d'environ 8 mois.

Le plan de financement prévisionnel pourrait être le suivant (si nos demandes de subventions sont acceptées) :

Dépenses prévisionnelles :

Montant HT de l'opération :	274 000.00 €
Montant de la TVA :	54 800.00 €
Montant TTC de l'opération :	**328 800.00 €**

Recettes prévisionnelles :

Direction Régionale des Affaires Culturelles Nouvelle-Aquitaine (20 %) :	54 800.00 €
Conseil Régional Nouvelle Aquitaine (20 %) :	54 800.00 €
Conseil Départemental : Contrat de projets communaux (25%) :	68 500.00 €
Total des recettes prévisionnelles :	**178 100.00 €**
Remboursement d'une partie de la TVA (FCTVA) :	44 946.96 €
Reste à la charge de la commune :	**105 753.04 €**
TOTAL GENERAL :	**328 800.00 €**

Les subventions sollicitées auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles et le Conseil Régional, devraient en principe, être accordées mais une forte interrogation demeure concernant celle du Conseil Départemental !

Pour essayer de diminuer le reste à charge de la commune, qui sera dans tous les cas, extrêmement conséquent, nous faisons, une nouvelle fois, appel aux dons en partenariat avec la Fondation du Patrimoine.

Nous vous invitons fortement à le faire savoir autour de vous, d'autant que ces dons ouvrent à une réduction d'impôts non négligeable.

Pour donner 2 solutions :

- Par internet sur le site suivant :
www.fondation-patrimoine.org/77439
- Par chèque : à l'ordre de la Fondation, en complétant et en renvoyant un bulletin de don que vous trouverez à l'intérieur de ce bulletin.

Plus la somme récoltée sera importante, moins les travaux pèseront sur les finances de notre commune.

CHANGEMENT DE L'ADRESSE MAIL DE LA MAIRIE

Depuis quelques semaines, l'adresse mail de la Mairie a changé. Nous vous remercions de bien vouloir supprimer l'ancienne adresse de vos contacts de messagerie et de prendre note de la nouvelle adresse : mairie@auriacduperigord.fr

RECENSEMENT DE LA POPULATION

Depuis le 16 janvier dernier, le recensement de la population de notre commune a commencé et vous avez déjà tous reçu les consignes de notre agent recenseur, Laurence Estines-Lacabanne, pour effectuer votre recensement sur internet ou sur papier.
La période de recensement est très courte et se termine bientôt (le 15 février prochain), il est donc extrêmement important pour celles et ceux qui ne l'auraient pas encore fait de le faire sans tarder.

Laurence, notre agent recenseur ou **Sabrina**, notre secrétaire de Mairie sont à votre disposition pour vous aider et vous conseiller dans l'accomplissement de cette démarche. N'hésitez pas à les contacter en cas de difficultés.

Rappel : Pour que les résultats du recensement soient de qualité, votre réponse est essentielle.

Le recensement permet notamment de savoir combien de personnes vivent en France, mais également d'établir la population officielle de chaque commune. Ce dernier chiffre est très important, car il détermine le montant de la participation de l'État à notre budget, plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante.
Répondre au recensement permet donc à la commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement.

RECENSEMENT DES CHEMINS RURAUX DE LA COMMUNE

Au cours de l'année 2024 et conformément aux dispositions de l'article 102 de la loi n°2022-217 du 21 février 2022, le Conseil Municipal a décidé de lancer une procédure de recensement des chemins ruraux de la commune.
Cette opération nous permettra de disposer d'un listing précis de tous les chemins ruraux de la commune.
Elle se déroule en 3 étapes principales :

- La première consiste à l'identification et au repérage de tous les chemins,
- La seconde à la réalisation d'une enquête publique pour recevoir les éventuelles observations et/ou remarques de la population concernant les chemins identifiés ou oubliés,
- La dernière étape s'effectue par décision du conseil Municipal qui, après avoir étudié les éventuelles observations, arrête le tableau définitif de tous les chemins ruraux de la commune.

La première étape arrive bientôt à son terme, et nous espérons réaliser l'enquête publique avant l'été prochain. Dès que les dates de cette dernière auront été fixées, nous ne manquerons pas de vous les communiquer.

ZONES D'ACCELERATION POUR LA PRODUCTION D'ENERGIES RENOUVELABLES

Dans le cadre de la loi n°2023-175 du 10 mars 2023, relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables sur le territoire national et conformément à la demande de la Préfecture de la Dordogne, le Conseil Municipal a proposé par délibération du 31 octobre dernier de définir 2 axes de développement d'énergies renouvelables pour notre commune :

Le photovoltaïque solaire et thermique en toiture au niveau de certains hameaux

et le photovoltaïque sur les bâtiments industriels ou agricoles existants.

Avant d'arrêter définitivement ces choix, une consultation de la population est nécessaire.

De ce fait, un dossier de présentation de ce projet sera donc mis à la disposition du public, dans les locaux de la Mairie du **Jeudi 20 février au Jeudi 20 mars 2025**.

Durant cette période, le dossier sera consultable et vous pourrez noter vos remarques ou observations sur un registre qui sera ouvert à cet effet pendant les horaires d'ouverture, pour rappel :

Les Mardis et Mercredis de 09h à 12h30

Les Jeudis de 14h à 18h00

CIMETIERE : REPRISE DES CONCESSIONS ABANDONNEES

La procédure de reprise des concessions réputées en état d'abandon, lancée en 2021, arrive à son terme. Les seconds procès-verbaux (PV) de constat d'abandon ont été dressés le 10 décembre dernier.

La majorité des concessions concernées, n'ont aucun ayant droit connu par la Mairie et les affichages maintenus pendant toute la procédure (à la Mairie, devant la porte du cimetière et devant chaque concession concernée), n'ont malheureusement pas permis d'obtenir davantage d'informations sur chacune d'elles.

L'affichage réglementaire des derniers PV est actuellement en cours. Le Conseil Municipal se prononcera sur la reprise définitive de chacune d'elles avant l'été.

Si vous connaissez des ayants-droits dont les concessions sont concernées par cette procédure d'état d'abandon, merci d'en informer la mairie dans les meilleurs délais.

FEUX DE SIGNALISATION

Comme vous avez pu le constater, nous essayons de réduire la vitesse dans le bourg.

Nous avons installé des « Feux récompense » moins chers, moins dangereux, moins sonores que des dos d'âne !

Si l'automobiliste arrive à la bonne vitesse (moins de 30km/h), le feu passe au vert, dans le cas contraire il reste rouge.

ACTUALISATION DES TARIFS DU SMD3 AU 1ER JANVIER 2025

La grille tarifaire 2025

Nouveauté : intégration des demi-parts pour les cas de gardes alternées

Tarifs 2025 Particuliers collectés en Points d'Apport Volontaire

Nombre de personnes au foyer	1,00	1,50	2,00	2,50	3,00	3,50	4,00	4,50	5,00	5,50	6,00	6,50	7 et plus	Résidence Secondaire
Nombre d'ouvertures forfaitaires d'une trappe de 60 l (*) (par an)	16,00	22,00	26,00	30,00	34,00	36,00	40,00	42,00	44,00	46,00	48,00	50,00	52,00	24,00
Nombre de passages en déchèterie (par an)	26,00	26,00	26,00	26,00	26,00	26,00	26,00	26,00	26,00	26,00	26,00	26,00	26,00	26,00
Abonnement annuel (en euros)	119,61 €	119,61 €	119,61 €	119,61 €	119,61 €	119,61 €	119,61 €	119,61 €	119,61 €	119,61 €	119,61 €	119,61 €	119,61 €	119,61 €
Forfait d'ouvertures annuelles (en euros)	94,08 €	129,36 €	152,88 €	176,40 €	199,92 €	211,68 €	235,20 €	246,96 €	258,72 €	270,48 €	282,24 €	294,00 €	305,76 €	141,12 €
Total part fixe annuelle (abonnement + forfait d'ouvertures, prix en euros)	**213,69 €**	**248,97 €**	**272,49 €**	**296,01 €**	**319,53 €**	**331,29 €**	**354,81 €**	**366,57 €**	**378,33 €**	**390,09 €**	**401,85 €**	**413,61 €**	**425,37 €**	**260,73 €**
Prix de l'ouverture supplémentaire d'une trappe de 60 l (*) (en euros)	5,88 €	5,88 €	5,88 €	5,88 €	5,88 €	5,88 €	5,88 €	5,88 €	5,88 €	5,88 €	5,88 €	5,88 €	5,88 €	5,88 €
Cout au litre	0,098 €	0,098 €	0,098 €	0,098 €	0,098 €	0,098 €	0,098 €	0,098 €	0,098 €	0,098 €	0,098 €	0,098 €	0,098 €	0,098 €
Prix d'un passage supplémentaire en déchèterie (en euros, à partir du 27ème passage)	11,08 €	11,08 €	11,08 €	11,08 €	11,08 €	11,08 €	11,08 €	11,08 €	11,08 €	11,08 €	11,08 €	11,08 €	11,08 €	11,08 €

Comprend :

- Collecte et traitement de tous les déchets
- 26 passages en déchèterie

NOUVELLES ENTREPRISES SUR LA COMMUNE

Nous souhaitons la bienvenue à Monsieur Frantz BAIXAS, qui s'est installé sur la commune au cours de l'année 2024 en tant que ferronnier. Son activité est située au 28 impasse du Claud.

N'hésitez pas à faire appel à lui pour vos projets de ferronnerie !

Frantz BAIXAS

Tel : 07.82.71.65.29

laforgedefrantz

****

A noter également, qu'un Auriacois de longue date, **Eric BOYARD**, s'est installé en qualité de traiteur, spécialiste de la cuisine historique.

Eric BOYARD

6 Place du Mitron

Tel : 06.85.12.71.42

Mail : midi6catering@gmail.com

N'hésitez pas à faire appel à lui pour vos futures manifestations !

VOL DU SAPIN DE NOËL DE LA MAIRIE

Pour la deuxième fois en quelques années, le sapin de Noël, installé à côté de la mairie, a été volé avec toutes ses décorations !

Ces actes d'incivilités sont vraiment désolants.

TAXE FONCIERE

À la lecture de votre dernier avis de taxe foncière, vous avez sans doute remarqué cette petite phrase rédigée par le Ministère de l'économie et des finances :

« Les taxes foncières étant affectées aux collectivités territoriales, leurs taux ainsi que leurs évolutions sont déterminés par leurs organes délibérants ».

S'il est vrai que ce sont bien les collectivités qui fixent les taux, les évolutions à la hausse du montant de la taxe foncière payée par chacun, ces deux dernières années sur notre commune sont exclusivement imputables à la revalorisation des bases, opération de la seule responsabilité de l'État !!!

L'ANNEE 2024 EN PHOTOS

FETE DU VILLAGE ET FEU DE SAINT JEAN

Malgré un temps maussade cette année, notre fête fut quand même un vrai succès !

SÉANCE DE CINEMA EN PLEIN AIR

Grâce à une convention passée avec la commune de Montignac, Auriac-du-Périgord a bénéficié d'une projection en plein air dans le cadre du festival « Soirs des Toiles ».

Ce fut un grand succès !

Le film projeté « Un p'tit truc en plus » a permis à chacun de passer une agréable soirée.

Nous espérons pouvoir renouveler cette manifestation dès l'été prochain !

FESTIVAL DU PERIGORD NOIR

Photos de « L'ensemble Diderot » le Mardi 6 août 2024.

Toujours un grand succès pour les concerts organisés par le Festival du Périgord Noir !

MARCHÉS D'ETE ET REMISE D'UNE MEDAILLE

C'est au cours de l'un de ces marchés gourmands que nous avons tiré notre feu d'artifice (annulé le jour de la fête pour cause de mauvais temps).

Lors du dernier marché, Patrick Chabannes a été décoré de la médaille d'honneur régionale, départementale et communale pour 20 ans de service dans la commune.

Un grand bravo à lui.

ÉLAGAGE DES PLATANES

CEREMONIE DU 11 NOVEMBRE

Cette année, devant une assistance nombreuse, beaucoup d'enfants des écoles sont venus lire des lettres de Poilus et chanter la Marseillaise avec beaucoup de cœur.

Merci à nos enseignantes de les avoir mobilisés.

GUIGNOL

Dans la cadre du Téléthon, petits et grands se sont retrouvés dans la salle des fêtes pour le spectacle de Guignol, mis en scène par Michèle Tahon, accompagnée de son époux Daniel, de Marion Boch et de Jean-Claude Grillières.

Merci à eux pour ce spectacle convivial au profit du Téléthon.

REPAS DES ANCIENS

Dans un décor de Noël créé en partie par les dames du patchwork, le repas servi par les conseillers municipaux s'est déroulé dans une ambiance festive !

Le déjeuner cuisiné pour le bonheur de tous par notre ami Patrice Grand dit « Patou » a été comme chaque année un vrai régal ! Merci à lui.

FETE DE NOEL A L'ECOLE

Cette année, les institutrices du RPI ont choisi d'inviter le Père Noël à Auriac-du-Périgord. C'est une assistance nombreuse, qui a participé dans le froid, au petit spectacle des enfants, suivi d'un vin chaud très apprécié des parents !

SAPIN DE LA PLACE ET CRECHE

Un grand grand merci à Jocelyne, Sylvie, Nadia et Moïra d'avoir participé à la décoration de nos arbres de Noël. Une grande reconnaissance à Moïra, Guy, Michel et les autres qui chaque année organisent la crèche dans l'église avec amour et dévouement.

Un banc tout spécialement pour Guy et Moïra, qui, tout au long de l'été, et pendant quelques périodes hivernales, ouvrent et ferment avec beaucoup de gentillesse les portes de l'église. En quelque sorte ils en sont un peu les gardiens bienveillants.

LE NETTOYAGE DU RUISSEAU DANS LE BOURG

Avant Travaux :

Après Travaux :

LES EXPOSITIONS DE L'ANNÉE

Exposition d'aquarelles des élèves de Sophie Forget :
Quelques photos de leurs œuvres et du vernissage !

Exposition de l'atelier Patchwork : Quelques photos de leurs réalisations et du vernissage !

LES COMPTES DE LA COMMUNE EN 2024

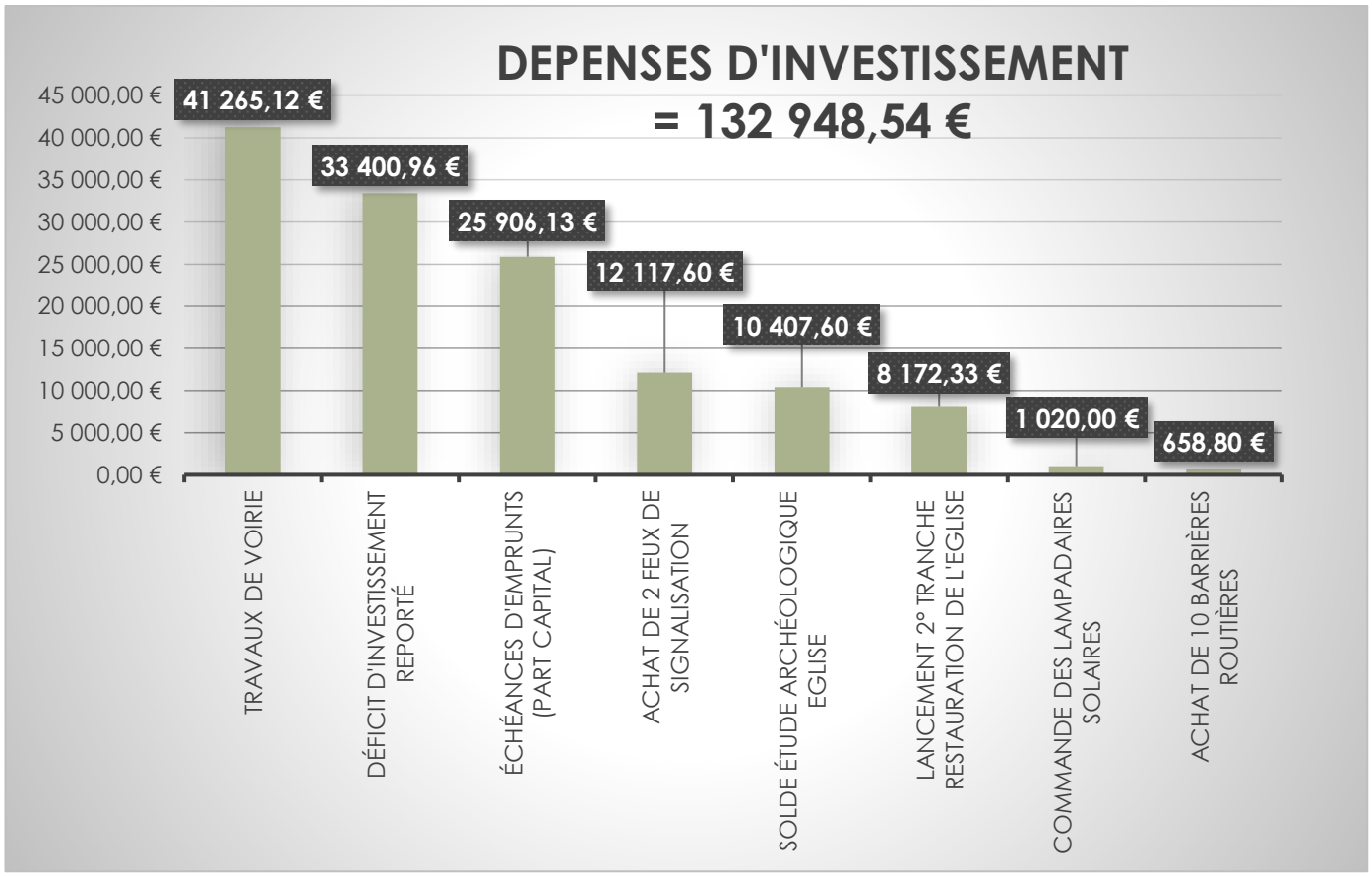

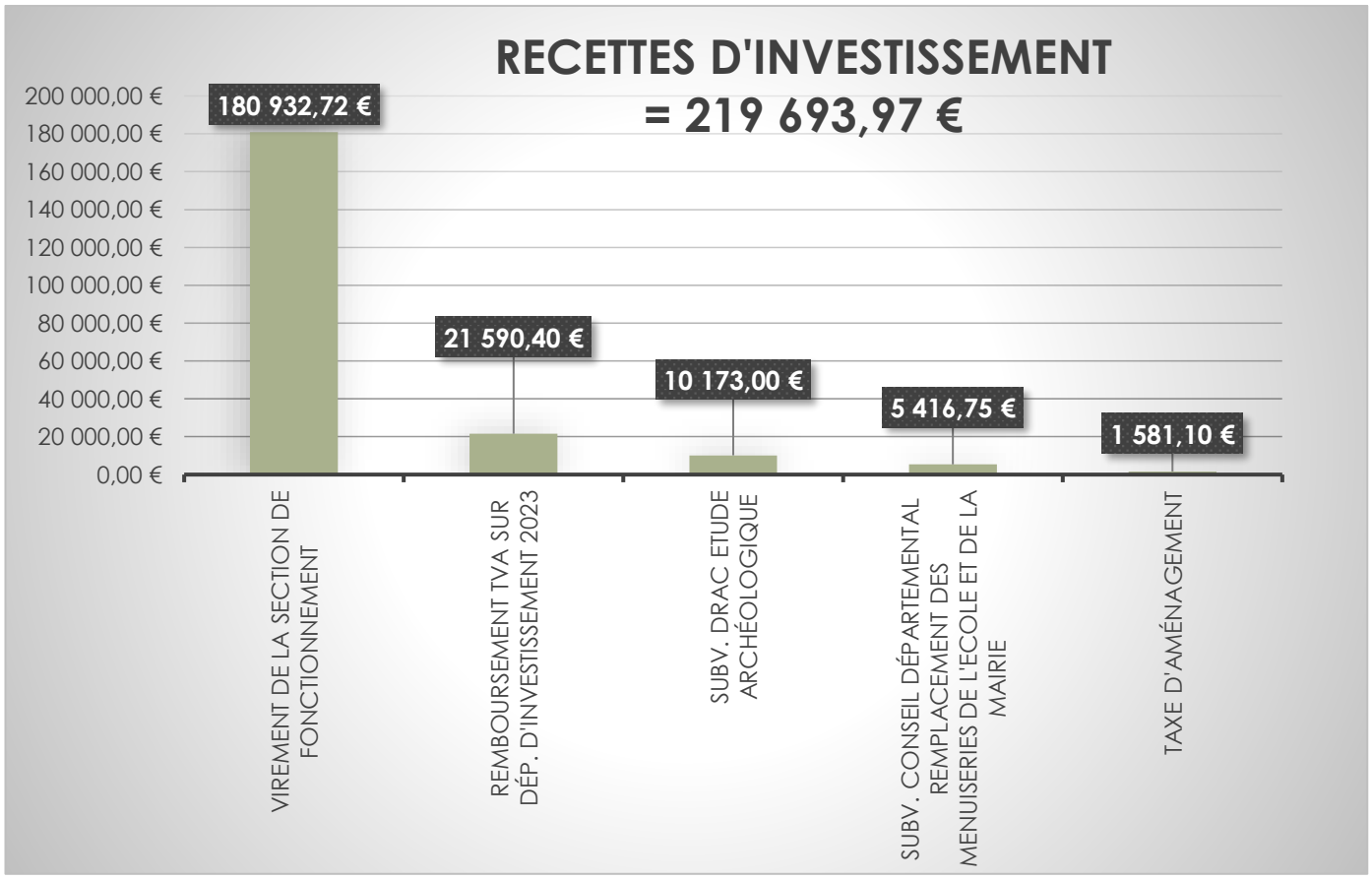

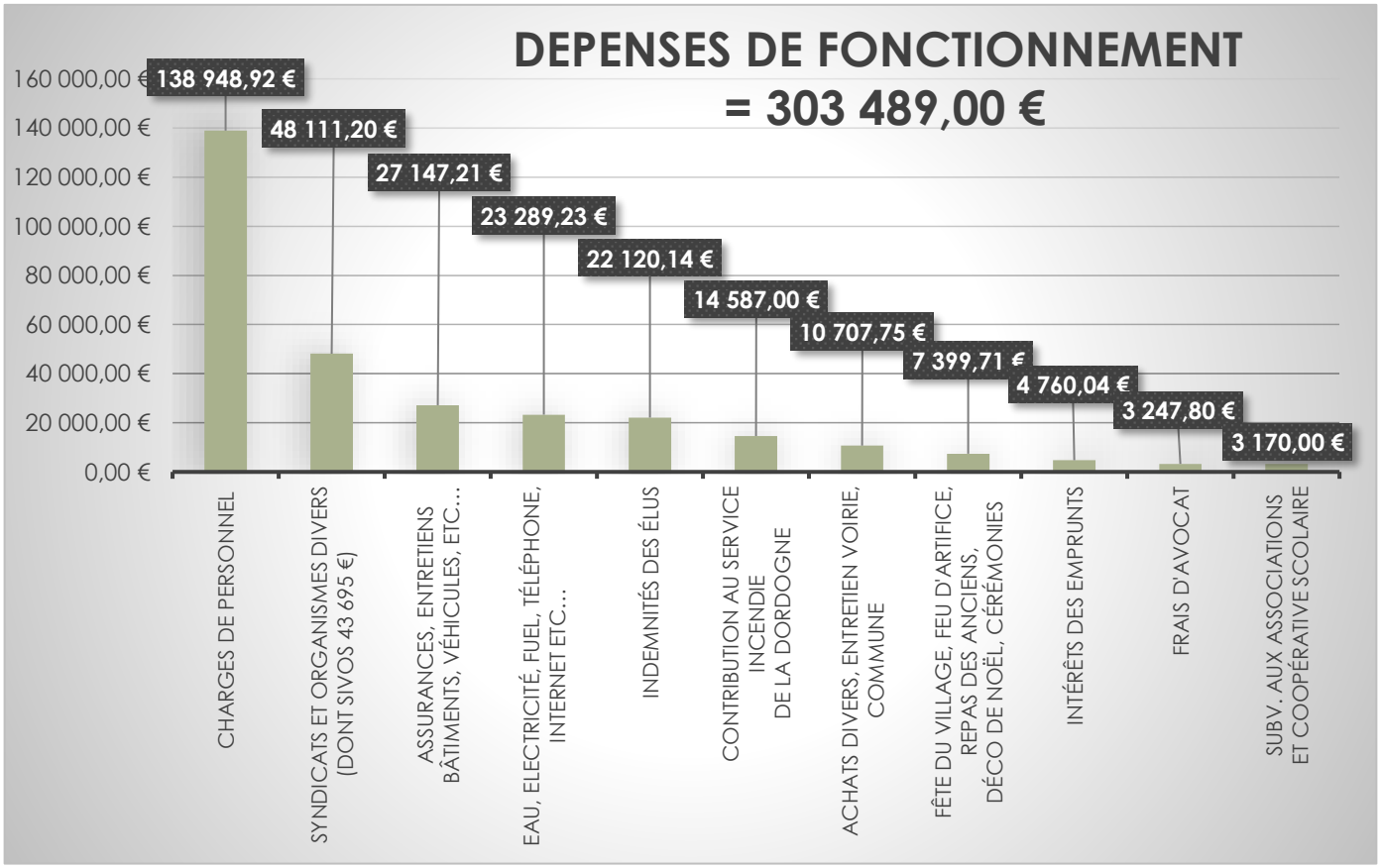
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT
= 303 489,00 €
160 000,00 €
140 000,00 €
120 000,00 €
100 000,00 €
80 000,00 €
60 000,00 €
40 000,00 €
20 000,00 €
0,00 €
138 948,92 €
48 111,20 €
27 147,21 €
23 289,23 €
22 120,14 €
14 587,00 €
10 707,75 €
7 399,71 €
4 760,04 €
3 247,80 €
3 170,00 €
CHARGES DE PERSONNEL
SYNDICATS ET ORGANISMES DIVERS (DONT SIVOS 43 695 €)
ASSURANCES, ENTRETIENS BÂTIMENTS, VÉHICULES, ETC…
EAU, ELECTRICITÉ, FUEL, TÉLÉPHONE, INTERNET ETC…
INDEMNITÉS DES ÉLUS
CONTRIBUTION AU SERVICE INCENDIE DE LA DORDOGNE
ACHATS DIVERS, ENTRETIEN VOIRIE, COMMUNE
FÊTE DU VILLAGE, FEU D'ARTIFICE, REPAS DES ANCIENS, DÉCO DE NOËL, CÉRÉMONIES
INTÉRÊTS DES EMPRUNTS
FRAIS D'AVOCAT
SUBV. AUX ASSOCIATIONS ET COOPÉRATIVE SCOLAIRE

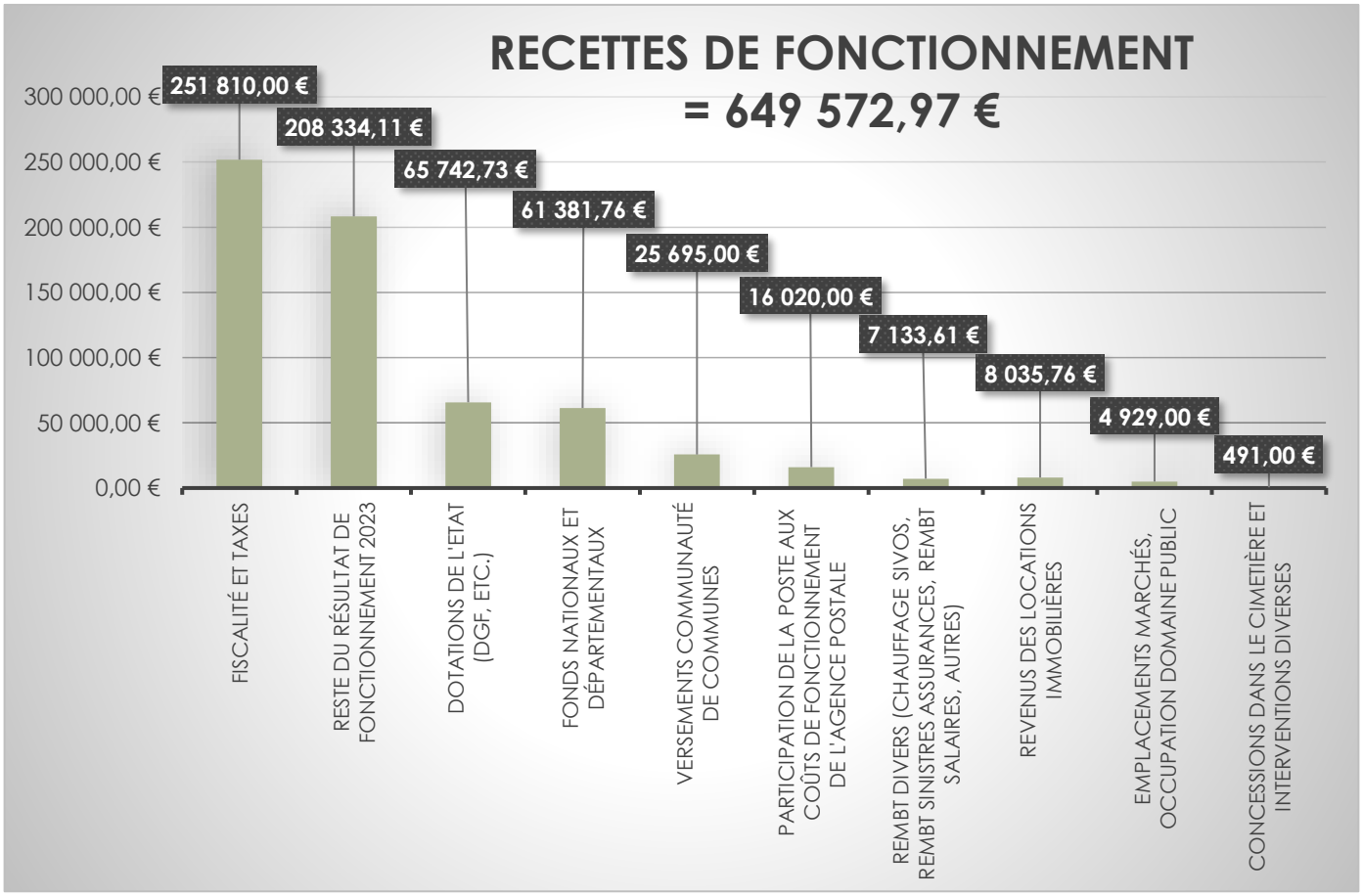
RECETTES DE FONCTIONNEMENT
= 649 572,97 €
300 000,00 €
250 000,00 €
200 000,00 €
150 000,00 €
100 000,00 €
50 000,00 €
0,00 €
251 810,00 €
208 334,11 €
65 742,73 €
61 381,76 €
25 695,00 €
16 020,00 €
7 133,61 €
8 035,76 €
4 929,00 €
491,00 €
FISCALITÉ ET TAXES
RESTE DU RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT 2023
DOTATIONS DE L'ETAT (DGF, ETC.)
FONDS NATIONAUX ET DÉPARTEMENTAUX
VERSEMENTS COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
PARTICIPATION DE LA POSTE AUX COÛTS DE FONCTIONNEMENT DE L'AGENCE POSTALE
REMBT DIVERS (CHAUFFAGE SIVOS, REMBT SINISTRES ASSURANCES, REMBT SALAIRES, AUTRES)
REVENUS DES LOCATIONS IMMOBILIÈRES
EMPLACEMENTS MARCHÉS, OCCUPATION DOMAINE PUBLIC
CONCESSIONS DANS LE CIMETIÈRE ET INTERVENTIONS DIVERSES

LE FOYER RURAL

En ce début d'année le Foyer Rural vous présente tous ses meilleurs vœux pour 2025.

Les ateliers du Foyer
Aquarelle > animatrice : Sophie FORGET
Approche de l'Art Contemporain > animateur : Eric SOLÉ
Patchwork > animatrices : Roselyne CHEVILLARD et Jocelyne COTTÉ
Géobiologie > animateur : Raymond JUDDE
Gymnastique > animatrice : Laurence ESTINES
Croquet
Randonnée pédestre

Et depuis la rentrée deux nouvelles activités :
Calligraphie > animatrice : Ariane CUTLER (Tel 07.85.28.24.55) / 1er samedi du mois de 9h30 à 17h

Chant > animatrice : Sophie BLANCHEMAIN (Tel : 06.75.00.08.08) / les samedis 15 février, 22 mars et 14 juin de 14h à 17h.

A venir :
Samedi 8 février - 18h à la salle des fêtes
Théâtre avec l'atelier de Chancelade *"la Récréation"*
"Bon sang, mais c'est bien sûr !"

Du 13 mars au 28 mars – salle du conseil à la mairie d'Auriac du Périgord
Exposition des peintures d'Amélie VALENTIN
Vernissage jeudi 13 mars à partir de 18h

Samedi 5 avril – 18h à la salle des fêtes
Théâtre avec la troupe *"Cour et Jardin"* de la Bachellerie
"Histoire de paroles"

Courant mai ou juin
L'atelier théâtre de l'Amicale Laïque de Montignac présentera la pièce
"Le Boulevard des allongés" à Auriac mais, à ce jour, la date n'en est pas encore fixée.

Retrouvez toutes les informations sur le site :
www.foyerrural-auriacduperigord.fr

Téléthon 2024

525.30€ ont été remis à "En Quatre pour l'Espoir" au profit de l'AFM. Cette somme a été récoltée lors de la vente des plantes et gâteaux, de la représentation du spectacle de Guignol et aux 26 randonneurs venus marcher d'Auriac à Aubas.

Merci à tous ceux qui ont participé !

Quelques photos du club de rando du foyer rural :

Le Lac Chambon n°1 et n°2
Le Cirque de Navacelle n°3, n° 4 et n°5
La Couvertoirade n°6
Carenac n°7 et n°8

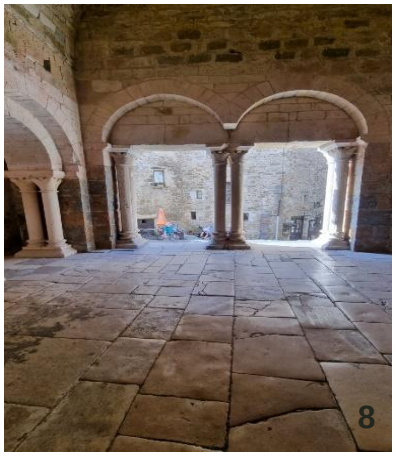

L'Abbaye de Ligueux n°1, n°2 et n°3
Rand'Auriac n°4 et n°5
Téléthon n°6

1

2

3

4

5

6

LA COMPAGNIE OGHMA

Merci d'avoir été si nombreux à nos côtés cet été pour un double anniversaire : les dix ans de notre festival, l'Oghmac, et les dix ans de notre installation à Auriac !

Pour le célébrer dignement nous avions prolongé la durée du festival : dix jours pour dix ans, ce qui a permis de donner trois évènements à Auriac, outre la traditionnelle exposition de photos d'Achile Bird dans la salle du conseil.

Vous avez ainsi pu rire avec un Molière déjanté, *Les Femmes savantes*, sur la place de la Laurence, assister à la dernière répétition avant la première d'*Apollon et Daphné* à Beaupuy — un spectacle soutenu par l'Agence culturelle de la Dordogne (mais on vous en dit un peu plus en dessous) et surtout redécouvrir les sentiers de randonnée du village et la transamazonienne, avec *Ovide*, pour une rando-spectacle où des créatures mythologiques apparaissaient au sein même de la nature qu'elles habitent, dans ces récits majeurs de la civilisation gréco-latine. Après quelques remous, et grâce à la réactivité de notre Maire, nous avons finalement pu proposer cet itinéraire idéal à la foule nombreuse venue écouter ces histoires poétiques, dont notre député !

Avec cette dixième édition, et grâce à vous qui venez toujours plus nombreux, nous avons battu tous les records possibles, et nous voilà plein d'énergie pour les dix prochaines années !

Après le festival, nous avons vite repris les routes, et notamment celles qui nous ont mené jusqu'à Paris et l'Institut de France, où nous avons donné quatre représentations à guichet fermé d'*Apollon et Daphné,* fort appréciées du public. Cette comédie en musique, notre dernière création en date, est le fruit de deux ans de travail, et raconte, dans la première comédie musicale de l'histoire, la transformation de Daphné en laurier. C'est aussi le spectacle qui montre le mieux notre savoir-faire unique, demandé dans toute la France — et c'est celui où nos costumes sont les plus beaux ! Bonne nouvelle : le spectacle revient en mars à Rouffignac.

Dans les projets qui nous attendent : un atelier de théâtre baroque, ouvert à tous, sur deux weekend de mars et, bien entendu, le onzième Oghmac, qui se tiendra du 4 au 8 août. Bloquez les dates !

LE CLUB DE RUGBY « LOS PAPAS »

Los Papás en Wales

L'équipe de rugby loisir d'Auriac-du-Périgord à Caerdyff en mars 2024 pour le tournois des VI Nations.

Ils étaient ravis et enthousiastes d'être dans les vallées de Mountain Ash au nord de Caerdyff, et très heureux de l'accueil merveilleux qu'ils ont reçu !

Ils avaient apporté avec eux (en plus de leurs chaussures de rugby) une véritable collection de spécialités Périgordines, redoutant de devoir manger des algues (pain de lave), des poireaux, et peut-être même des jonquilles, qu'ils voyaient partout. Ils s'étaient donc armés de grandes quantités de saucissons, pâtés, foie gras et plusieurs types de vin, dont du Bordeaux, du Bergerac, etc.
Heureusement, ils avaient laissé leurs escargots et cuisses de grenouilles chez eux ☺.

Ils ont joué contre les vétérans de Mountain Ash, qui leur avaient prêté, non seulement deux avants, mais aussi un demi de mêlée. Ils n'ont pas gagné, mais ont passé un moment fabuleux.
Comme le disait le Baron Pierre de Coubertin :
« L'important dans la vie ce n'est point le triomphe mais le combat ; l'essentiel, ce n'est pas d'avoir vaincu mais de s'être bien battu. »

Le lendemain, ils ont assisté au match France - Pays de Galles à Caerdyff. La France a gagné par 45 à 24 !

Dans le stade, impossible de manquer Los Papás, ils portaient tous des bérets, arborant un look très "gaulois" contrastant avec les Gallois, avec un badge représentant de manière appropriée une grenouille !
C'était un petit bout d'Auriac dans la capitale Galloise.

LE GUICHET UNIQUE DE L'HABITAT

Besoin d'aide pour rénover votre logement ?
La Communauté de Communes Terrassonnais Haut Périgord Noir a étendu son action en matière d'amélioration de l'habitat privé en créant, à compter du 1er janvier 2024, son **Guichet Unique de l'Habitat**.

De quoi s'agit-il ?
Il permet aux propriétaires de bénéficier d'un **suivi technique et administratif** neutre et personnalisé, dans l'objectif de faire réaliser des travaux dans leur logement de plus de 15 ans, habité ou mis en location à titre de résidence principale.
Dans certains cas, les ménages pourront financer en partie leurs travaux grâce à des aides allouées par la CCTHPN, en complément de celles proposées par l'Agence Nationale de l'Habitat et d'autres partenaires financiers.

Quel est le budget annuel ?
Cette opération intercommunale dispose d'un budget annuel de **1 449 300 €** financé de la manière suivante :

- **1 093 900 €** par l'**Agence nationale de l'habitat**,
- **277 400 €** par la **CCTHPN**,
- **78 000 €** par les **Communes d'Hautefort, du Lardin-Saint-Lazare, de Thenon et de Terrasson-Lavilledieu**,

Pour qui ?
L'opération s'adresse aux propriétaires privés souhaitant rénover leur logement, sous conditions.

Pour quels travaux ?

- Travaux d'économies d'énergie (isolation, système de chauffage, ventilation, etc.),
- Travaux d'adaptation des logements (aménagements intérieurs, monte personne, douche à fond plat, etc.),
- Travaux de réhabilitation et mises aux normes des logements (électricité, assainissement, gros œuvre, etc.),
- Travaux de ravalement de façades,
- Travaux pour la création d'accès séparé dans les immeubles.

Pour quelles aides ?
Le montant des aides est variable suivant les profils et les types de projets. Ces aides peuvent aller de 30 % à 80 % du montant Hors Taxes des travaux éligibles (sous conditions).
Elles peuvent être majorées par des subventions et des primes de la Communauté de Communes dont les montants dépendent de la localisation du logement :

- Subvention forfaitaire pour des travaux identifiés « Rénovation énergétique »,
- Subvention forfaitaire pour des travaux identifiés « Habitat dégradé »,
- Subvention plafonnée de 15 à 25 % du montant Hors Taxes éligible pour des travaux ciblés « Adaptation »,
- Primes pour la sortie de vacance, pour favoriser l'accession à la propriété ou pour s'inscrire dans une démarche de transition énergétique.

Quels engagements ?

- Occuper ou mettre en location le logement pendant 6 ans après les travaux,
- Débuter les travaux **uniquement** après l'accord des financeurs,
- Réaliser les travaux énergétiques par des professionnels labellisés « Reconnu Garant de l'Environnement ».

Contacter votre guichet unique intercommunal : 05-50-50-96-13 ou habitat@ccthpn.fr

ATCHOUM (COVOITURAGE SOLIDAIRE)

Qu'est-ce que le covoiturage solidaire ?

C'est un service de mise en relation de conducteurs avec des passagers pour réaliser des trajets depuis leur domicile vers une destination définie. A la différence du covoiturage classique, le covoiturage solidaire revêt un aspect social en s'adressant particulièrement aux personnes empêchées dans leur mobilité et éloignées des outils numériques.

L'association Atchoum a été choisie par la Communauté de Communes Terrassonnais Haut Périgord Noir pour mettre en œuvre le nouveau service intercommunal de covoiturage solidaire.

Atchoum, qu'est-ce que c'est ?

C'est un service spécialement conçu pour les territoires ruraux, dans le but de favoriser l'entraide générationnelle tout en réduisant l'impact économique et environnemental de nos déplacements. Il devient plus facile de partager un trajet avec un voisin, un ami, ou même de faire de nouvelles rencontres tout en économisant sur les coûts de transport.

Comment faire ?

Un site internet d'intermédiation entre offre et demande de trajets : https://www.atchoum.eu/

Une centrale d'appels, pour assurer une réservation facile et rapide pour les passagers et permettant la prise en charge et la gestion des trajets pour les personnes en déficit d'usage des outils numériques, joignable au 0806 110 444.

Un système de paiement adapté aux utilisateurs.

Tous Solidaires !

Pour les Conducteurs

Les indemnités de trajet calculées par l'algorithme Atchoum seront réglées par virement SEPA sur un compte en banque dont le RIB ou IBAN sera fourni par leurs soins lors de leur inscription sur le site Atchoum comme conducteur.

Pour les Passagers

Paiements par carte bancaire par téléphone, ou sur la plateforme de réservation en ligne.
Paiement par tickets mobilité, disponibles à l'achat sur le territoire, suivant des modalités qui restent à définir.

FRANCE SERVICES

Rappel : Les agents des Espaces France Services sont à votre disposition pour trouver des solutions à vos demandes dans de nombreux domaines :

- Démarches administratives auprès d'organismes partenaires (CPAM, MSA, CAF, ANTS, Mission Locale, Centre des impôts, etc.)
- Création d'une adresse e-mail, impression de documents, scan de pièces nécessaires à la constitution de dossiers administratifs, etc.

France Services Thenon-Hautefort : Tel. 07.51.02.69.44 Mail : efsthenon-hautefort@ccthpn.fr

France Services Montignac : Tel. 05.53.51.79.90 Mail : france-services.montignac@cc-vh.fr

France Services itinérant : Tel. 06.76.90.28.36 Mail : franceservices@ccthpn.fr

Planning des prochaines permanences du bus France Services itinérant :

03.02.2025		04.02.2025		05.02.2025	06.02.2025		07.02.2025	
FOSSEMAGNE	09h15 - 10h45	Ste EULALIE D'ANS	09h20 - 10h45	CHÂTRES	PAZAYAC	EHPAD Les 4 saisons	LE MARCHÉ LE LARDIN	LES COTEAUX PERIGOURDINS
AURIAC du P.	11h00 - 12h30	CHOURGNAC	11h00 - 12h30	9h00 - 10h45				
AZERAT	13h30 - 16h00	St RABIER	14h00 - 16h00		08h40 - 12h30	13h15 - 16h00	08h45 - 12h30	13h30 - 16h00
10.02.2025		**11.02.2025**		**12.02.2025**	**13.02.2025**		**14.02.2025**	
BARS	09h15 - 10h45	Ste ORSE	09h15 - 10h40	PAZAYAC	COUBJOURS	09h20 - 10h45	LE MARCHÉ LE LARDIN	LA CASSAGNE
CONDAT	11h15 - 12h45	LIMEYRAT	11h00 - 12h45	8h45 - 10h45	BADEFOLS D'ANS	11h15 - 12h45		
LA BACHELLERIE	13h30 - 16h00	GABILLOU	14h00 - 15h45		CHATRES	13h30 - 16h00	08h45 - 12h30	13h15 -16h00
17.02.2025		**18.02.2025**		**19.02.2025**	**20.02.2025**		**21.02.2025**	
Ste TRIE	09h15 - 11h00	MONTAGNAC	09h20 - 10h45	GRANGES D'ANS	LA FEUILLADE	EHPAD La Roche Libère	LE MARCHÉ LE LARDIN	PEYRIGNAC
TEILLOTS	11h15 - 12h45	AJAT	11h00 - 12h30	9h00 - 10h45				
BEAUREGARD	14h00 - 16h00	AZERAT	14h00 - 16h00		08h45 - 12h30	13h15 - 16h00	08h45 - 12h30	13h15 - 16h00
24.02.2025		**25.02.2025**		**26.02.2025**	**27.02.2025**		**28.02.2025**	
BADEFOLS D'ANS	09h00 - 10h45	TOURTOIRAC	09h15 - 10h45	FOSSEMAGNE	BOISSEUILH	09h15 - 10h45	LE MARCHÉ LE LARDIN	LA DORNAC
BEAUREGARD	11h00 - 12h45	TEMPLE LAGUYON	11h00 - 12h45	9h15 - 10h45	NAILHAC	11h00 - 12h45		
VILLAC	13h30 - 16h00	GRANGES D'ANS	14h00 - 16h00		LA CHAPELLE St J.	13h30 - 15h45	08h45 - 12h30	13h30 - 16h00
03.03.2025		**04.03.2025**		**05.03.2025**	**06.03.2025**		**07.03.2025**	
FOSSEMAGNE	09h15 - 10h45	Ste EULALIE D'ANS	09h20 - 10h45	CHÂTRES	PAZAYAC	EHPAD Les 4 saisons	LE MARCHÉ LE LARDIN	LES COTEAUX PERIGOURDINS
AURIAC du P.	11h00 - 12h30	CHOURGNAC	11h00 - 12h30	9h00 - 10h45				
AZERAT	13h30 - 16h00	St RABIER	14h00 - 16h00		08h40 - 12h30	13h15 - 16h00	08h45 - 12h30	13h30 - 16h00
10.03.2025		**11.03.2025**		**12.03.2025**	**13.03.2025**		**14.03.2025**	
BARS	09h15 - 10h45	Ste ORSE	09h15 - 10h40	PAZAYAC	COUBJOURS	09h20 - 10h45	LE MARCHÉ LE LARDIN	LA CASSAGNE
CONDAT	11h15 - 12h45	LIMEYRAT	11h00 - 12h45	8h45 - 10h45	BADEFOLS D'ANS	11h15 - 12h45		
LA BACHELLERIE	13h30 - 16h00	GABILLOU	14h00 - 15h45		CHATRES	13h30 - 16h00	08h45 - 12h30	13h15 -16h00
17.03.2025		**18.03.2025**		**19.03.2025**	**20.03.2025**		**21.03.2025**	
Ste TRIE	09h15 - 11h00	MONTAGNAC	09h20 - 10h45	GRANGES D'ANS	LA FEUILLADE	EHPAD La Roche Libère	LE MARCHÉ LE LARDIN	PEYRIGNAC
TEILLOTS	11h15 - 12h45	AJAT	11h00 - 12h30	9h00 - 10h45				
BEAUREGARD	14h00 - 16h00	AZERAT	14h00 - 16h00		08h45 - 12h30	13h15 - 16h00	08h45 - 12h30	13h15 - 16h00
24.03.2025		**25.03.2025**		**26.03.2025**	**27.03.2025**		**28.03.2025**	
BADEFOLS D'ANS	09h00 - 10h45	TOURTOIRAC	09h15 - 10h45	FOSSEMAGNE	BOISSEUILH	09h15 - 10h45	LE MARCHÉ LE LARDIN	LA DORNAC
BEAUREGARD	11h00 - 12h45	TEMPLE LAGUYON	11h00 - 12h45	9h15 - 10h45	NAILHAC	11h00 - 12h45		
VILLAC	13h30 - 16h00	GRANGES D'ANS	14h00 - 16h00		LA CHAPELLE St J.	13h30 - 15h45	08h45 - 12h30	13h30 - 16h00

PIEGEAGE DES FRELONS ASIATIQUES

Le frelon asiatique représente une menace pour la biodiversité, nos cultures et même notre sécurité. Il est essentiel d'agir en installant des pièges dès le mois de février :

L'identifier

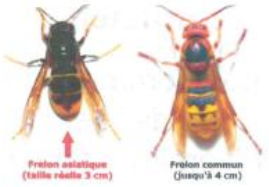

Dés les premiers beaux jours, les femelles fécondées qui étaient cachées sortent et se nourrissent abondamment avant de construire leur premier nid (nid primaire) et de pondre leurs premiers œufs.
Plus tard dans la saison la reine et ses ouvrières construiront un autre nid (nid secondaire) que l'on peut voir à la cime d'un arbre dans une haie, dans une grange etc.
Ce nid consommera en moyenne 11 KG d'insectes, dont 30% d'abeilles.

Nid Primaire

Nid secondaire

Au printemps

Vous pouvez aider à combattre le frelon

En piégeant les reines de février à fin mai afin qu'elles ne confectionnent pas ces nids si dangereux pour notre biodiversité.

Neoppi

Le parfait

Réducteur diam 9 mm

5 Trous de 6 mm

Piège à cloche

Piège tap trap
Bouteille trou 6 mm

Vetopharma

Vous trouverez ces pièges en jardinerie ou renseignez vous auprès des apiculteurs

Recettes maison

1 canette de Bière
+ ¼ Sirop
+ vin (facultatif)

Deux réunions publiques sur ce sujet auront lieu :

- Le 12 février à 20h30 Salle du Marché couvert à Thenon
- Le 22 février à 20h30 Salle Jean Macé à Montignac.

Venez nombreux !

CEREMONIE DU 30 MARS

Cette année lors de la cérémonie commémorative du 30 mars, nous avons choisi, devant une assistance nombreuse, de lire le témoignage de Monsieur André Rouveron, Directeur de l'école et secrétaire de Mairie de notre commune à cette époque. Ce texte poignant nous a été remis il y a quelques mois à la mairie par son petit-fils.

Rappel du contexte : Au début de l'année 1944, face à la recrudescence des actions de la Résistance dans les trois départements de Corrèze, Dordogne et Haute-Vienne, l'état-major allemand décide de dépêcher depuis Paris une division placée sous les ordres du général Walter Brehmer. Du 26 mars au 2 avril cette troupe de la Wermacht va semer la terreur et la désolation, à tel point qu'on peut, lorsqu'on évoque aujourd'hui cette période, parler de « semaine sanglante ».

En Dordogne, elle intervient dans 34 cantons et 147 communes, faisant 271 victimes, dont 116 d'origine juive, déportant 272 personnes, pillant et brûlant des centaines de maisons ou de bâtiments de ferme. Des communes du Montignacois et du Terrassonnais, sont durement touchées, comme Auriac, Fanlac, Montignac, Coly et St Amand de Coly, Terrasson, où des tueries et des déportations sont à déplorer, mais aussi Rouffignac dont le bourg est entièrement détruit par le feu les 31 mars et 2 avril.

Témoignage de Monsieur ROUVERON :

C'est le jeudi 30 mars 1944 à 6 heures du matin qu'une première colonne allemande traverse notre bourg. A partir de 9 heures une suite ininterrompue de voitures et de camions transportant des troupes sillonnaient toutes les routes se dirigeant vers Montignac. Vers 10 heures, 2 camions de ce dernier convoi stationnaient à la sortie du bourg et 2 autres à l'entrée ; en un quart d'heure notre localité fut cernée et occupée. Les Allemands venaient, disaient-ils perquisitionner et rechercher des « terroristes ».

La maison d'école fut la première visitée. Un sous-officier interrogea longuement l'instituteur pour lui faire avouer qu'il devait connaitre de nombreux « terroristes » mais sur ses réponses négatives, il se retira avec ses soldats non sans avoir fouillé les pièces de l'appartement.

Vers 10h30, quatre coups de feu tirés du côté des côteaux voisins crépitaient subitement. Les Allemands venaient de tirer sur le fossoyeur qui, sortant du cimetière d'où il venait d'effectuer quelques travaux, traversait une terre pour regagner son domicile proche. Par bonheur, ce brave homme ne fut pas atteint mais bientôt appréhendé par les soldats, il fut conduit devant le capitaine qui l'interrogea. Il fut gardé et il ne fut relâché qu'à 16 heures.

Les Allemands, dans leurs perquisitions de toutes les maisons, n'avaient trouvé ni armes, ni découvert de « terroristes », et rien ne pouvait supposer que les habitants allaient assister à de si tragiques événements.

A 16 heures, les salles de classe sont réquisitionnées pour loger les troupes d'occupation s'élevant à environ 120 hommes comportant des Allemands mais en majorité des Autrichiens, des Russes, des Roumains, des Bulgares, ….

Au début de l'après-midi, Mr le Maire avait été avisé qu'il avait à recevoir à la Mairie la police allemande de Périgueux (Gestapo). Dès que celle-ci fut arrivée, elle se rendit au domicile de Mr Bonhomme qui était accusé par les Allemands d'être le chef des « terroristes » d'Auriac.

Ce qui était absolument faux, Mr Bonhomme âgé de 45 ans était père de 5 enfants. Sérieux et travailleur, il n'avait fait aucune propagande.

Dans le but de lui tirer des aveux, ils le questionnèrent, mais ne pouvant rien tirer de lui, ils le firent déshabiller puis le rouèrent de coups. Sa femme, dans une salle voisine pouvait entendre ses cris et ses plaintes. Ils le firent ensuite monter dans une auto gardée par une sentinelle. Mme Bonhomme était arrêtée et conduite à la mairie ; pendant ce temps, Mr Bonhomme était abattu sur la route de 5 coups de revolver dans la tête. Son épouse, quoique éloignée du lieu du crime comprit et s'écria « Ils ont tué mon mari, dit-elle, Je l'ai entendu crier ». En effet, en voyant que ses derniers moments étaient venus, le pauvre homme cria :« Vous voulez me tuer, mais je n'ai rien fait ! » Et il poussa deux cris déchirants.

Son cadavre resta toute la nuit et toute la matinée du 31 mars 1944 sur la route. Ce n'est que vers midi que Mr le Curé obtint l'autorisation de le transporter au presbytère où sa femme ne put venir le voir que lorsqu'elle fut rendue à la liberté le lendemain.

Une heure avant que ne se produise cet affreux drame, la Gestapo s'était rendue au domicile de Mr Longuet à la Borie près du bourg d'Auriac. Mr Longuet, son fils André, âgé de19 ans et ses deux domestiques, Ricardo Todo et José Cuello réfugiés espagnols furent interrogés dans leur salon en présence de Antoine Laroche délégué à la gestion de la commune, faisant office de Maire qui avait été amené. Que se passa-t-il ? Nul ne le saura jamais puisque ces 5 braves gens furent abattus sur place et pour couronner leur crime, les assassins mirent le feu à la maison où agonisaient encore leurs cinq victimes.

Le lendemain, le lieutenant autrichien qui s'exprimait très correctement en français dit à Mlle Bardet ex-directrice du cours comparé de Ribérac, que le maire avait été tué d'une balle au cœur et lui donna toutes précisions sur la place occupée par les corps dans le salon, au cas où les familles voudraient recueillir les restes de corps.

Vers 21 heures, les Allemands répandaient le bruit que la maison de Mr Bonhomme ainsi que certains quartiers du bourg allaient être brulés : On s'imagine l'affolement des gens qui entassaient précipitamment dans des valises les objets les plus indispensables et les plus précieux afin de partir à la première alerte. Fort heureusement, il n'en fut rien et les Allemands disaient le lendemain : « Non, pas brulé bourg parce que nous passeraient pour mauvais ! » Mais la maison de Mr Bonhomme fut pillée par les soldats allemands pendant la nuit et le butin fut chargé sur des camions.

A 22 heures, Mr Douat, grand mutilé de la guerre de 1914-1918 qui était venu accompagner Mme ?? à la mairie, faillit être tué en se retournant par une sentinelle. Heureusement un feldwebel arriva à temps pour abaisser le fusil déjà en joue.

30 mars 1944 – 30 mars 2024 : 80 ans plus tard, nous devons rester vigilants vis à vis des dérives discriminatoires, racistes, xénophobes, criminelles, que l'on croyait disparues, mais qui au contraire, se manifestent un peu partout dans le monde, y compris en Europe où une guerre fait rage depuis plus deux ans en Ukraine, pays envahi par les armées russes de Poutine. Il est donc essentiel, plus que jamais, de se remémorer le combat de nos aînés et de faire en sorte qu'il n'ait pas été vain, en gardant à l'esprit que la mémoire ne vaut pas que pour le souvenir, elle vaut aussi pour le devenir !

ETAT CIVIL

NAISSANCES

Jules ECLAIRCY	14 janvier 2024
Thyam MARTY CAMINO	16 janvier 2024
Andréa DUMAS LUKOVIC	07 mars 2024
Hiro FAUGÈRE	16 mai 2024
Mathis ROUX	19 décembre 2024

MARIAGES

Jessica LEPRINCE & Freddy FLAHAUT	06 avril 2024
Adeline BRICE & Pierre FRANCO	24 août 2024

DECES

Hélène LAUGENIE	07 février 2024
Laurent DELTREUIL	21 mars 2024
Fernand CANILLAS	15 avril 2024
Jean DUTHEIL	21 avril 2024
Philippe ISAAC	21 juin 2024
Lise ROUSSEL	22 novembre 2024

Mairie d'Auriac du Périgord
175 Route de Thenon
24290 Auriac-du-Périgord

Tel : 05 53 51 86 14
Site Internet : www.auriac-du-perigord.fr
Courriel : mairie@auriacduperigord.fr

SERVICES PUBLICS DE LA COMMUNE

Mairie

La mairie vous accueille :

- Mardi de 9h à 12h30
- Mercredi de 9h à 12h30
- Jeudi de 14h à 18h

Tel : 05 53 51 86 14
Courriel : mairie@auriacduperigord.fr
Site : http://auriac-du-perigord.fr
En dehors des heures d'ouverture, Mme le Maire peut être jointe au 06.07.86.88.81

Poste

L'agence postale est ouverte :

- Lundi de 14h à 17h
- Mardi de 9h à 12h30
- Mercredi de 9h à 12h30
- Jeudi de 14h à 18h
- Vendredi de 9h à 12h

Tel : 05 53 51 86 00
Courriel : ap.auriacduperigord-ap@laposte.net

Bibliothèque

La bibliothèque est ouverte :

- Lundi de 14h à 17h
- Mardi de 9h à 12h30
- Mercredi de 9h à 12h30
- Jeudi de 14h à 18h
- Vendredi de 9h à 12h

Tel : 05 53 51 86 00

SIVOS (RPI Aubas-Auriac-Les Farges)

Le secrétariat est ouvert :

- Mardi de 13h à 17h
- Mercredi *(1er et 3ème de chaque mois)* de 8h30 à 12h45
- Jeudi de 13h à 17h

Tel : 05 53 50 94 18
Courriel : sivos-aal@orange.fr

Présidente : Nadia PERIER
Tel : 06 20 27 51 35
Mail : sivos.nadiaperier@yahoo.com

Déchetterie de Thenon

Route de Sainte-Orse
24210 Thenon

Tel : 05 53 13 75 37

Horaires d'ouverture de la déchetterie

	du 01/09 au 30/06	du 01/07 au 31/08
• Lundi	*Fermé*	*Fermé*
• Mardi	de 9h à 12h et de 14h à 17h45	de 7h30 à 13h
• Mercredi	de 9h à 12h et de 14h à 17h45	de 7h30 à 13h
• Jeudi	*Fermé*	*Fermé*
• Vendredi	de 9h à 12h et de 14h à 17h45	de 7h30 à 13h
• Samedi	de 9h à 12h et de 14h à 17h45	de 7h30 à 13h

ISSN 3003-9134
Conception, réalisation et impression : Mairie d'Auriac-du-Périgord